



école
nationale
de cirque
Châtellerault

SÉLECTION

DE LA CLASSE

PRÉPARATOIRE

SOMMAIRE

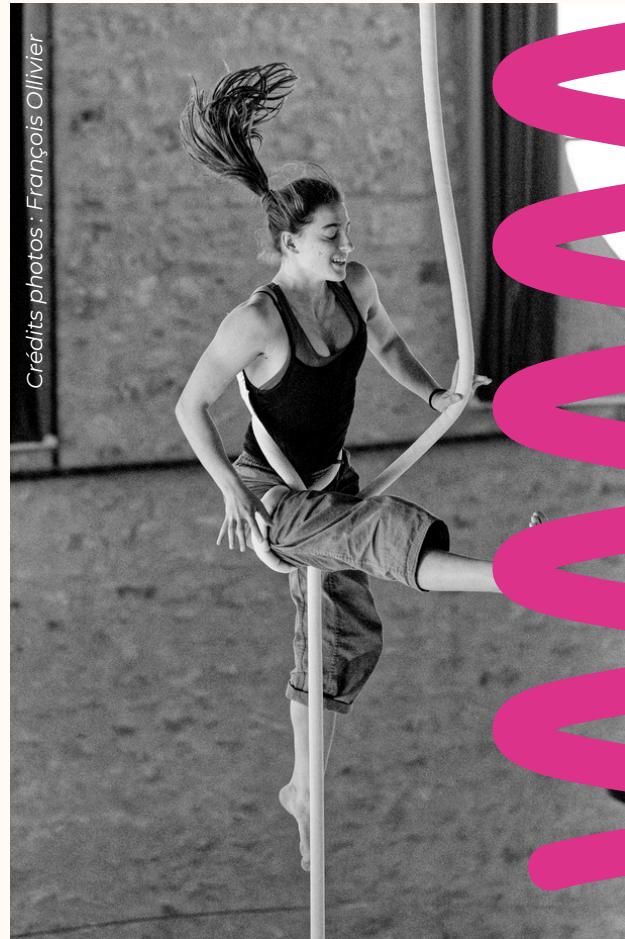
L'école	p2
Principes pédagogiques	p2
Fonctionnement de la formation	p3
Ouverture au milieu professionnel et aux écoles supérieures	p4
Suivi individualisé	p5
Finalités de la CPES	p5
Conditions d'entrée	p6
Organisation	p7
Informations sur la sélection	p8

L'ÉCOLE

L'**École Nationale de Cirque de Châtellerault** accompagne les jeunes artistes dans la construction de leurs parcours vers les études supérieures en arts du cirque. Elle travaille dans un contexte où le cirque contemporain évolue rapidement : les formes se renouvellent, les langages scéniques s'élargissent, et les attentes des écoles supérieures se précisent.

La CPES s'inscrit dans ce mouvement. Elle offre un environnement de travail stable, structuré et exigeant, qui permet aux étudiant·es d'acquérir des bases techniques solides tout en développant une expression personnelle.

L'objectif général est simple : **préparer chaque étudiant·e à intégrer l'école supérieure de cirque la plus adaptée à son profil.**



Crédits photos : François Olivier

PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

La formation repose sur trois principes complémentaires.

2.1. Une technique fiable et durable

Les étudiant·es suivent des cours réguliers de préparation physique, d'acrobatie, d'équilibres et de spécialité. Ce travail vise la maîtrise des fondamentaux nécessaires à toutes les écoles supérieures.

Chaque étudiant·e bénéficie d'un enseignant référent pour accompagner son projet dans sa spécialité des arts du cirque. Nous appliquons un ratio de trois projets par enseignant en arts du cirque afin de garantir un suivi individualisé et de qualité.

L'accent est mis sur la sécurité, la gestion de l'effort, et la compréhension du corps. L'objectif n'est pas la performance immédiate, mais la construction d'une technique stable et évolutive.

2.2. Une ouverture artistique structurée

La danse, le jeu d'acteur, l'exploration du mouvement et les exercices de composition permettent aux étudiant·es de comprendre ce qu'ils veulent exprimer et comment le faire.

Ces cours ne cherchent pas la virtuosité mais l'appropriation d'outils simples : mobilité, présence, regard, rythme, intention, rapport à l'espace. Ils aident chacun·e à identifier ce qui constitue son langage artistique.

2.3. Une autonomie progressive

Chaque étudiant·e apprend à organiser son entraînement, à analyser ses progrès et à définir ses objectifs. Des entretiens réguliers permettent d'ajuster le parcours. Cette autonomie est essentielle : elle prépare aux exigences des écoles supérieures, où l'autogestion fait partie intégrante de la formation.

FONCTIONNEMENT DE LA FORMATION

La CPES s'étend sur deux ans. Elle s'adapte à la diversité des profils, des niveaux d'entrée et des projets.

3.1. Première année : installer les bases

La première année sert à construire des fondations solides. Elle comprend :

- préparation physique générale,
- acrobaties fondamentales,
- équilibres,
- découverte ou renforcement d'une spécialité,
- danse contemporaine, acro-danse,
- jeu d'acteur, improvisation,
- introduction aux notions d'art et de culture,
- premières réflexions sur le projet d'artiste.

L'objectif est clair : **stabiliser les acquis techniques et ouvrir l'étudiant·e à différents outils artistiques.**

3.2. Deuxième année : affiner et préparer les concours

La deuxième année renforce la préparation en vue des auditions d'entrée :

- préparation physique spécialisée,
- approfondissement de la spécialité,
- cours de composition et de projet,
- perfectionnement en danse et en jeu,
- accompagnement méthodique pour les dossiers, vidéos et numéros.

Les étudiant·es apprennent à **présenter un travail lisible, cohérent et adapté aux attentes des écoles supérieures.**

OUVERTURE AU MILIEU PROFESSIONNEL ET AUX ÉCOLES SUPÉRIEURES

La formation ne se limite pas aux cours. Elle inclut une exposition progressive au monde du cirque et aux réalités du métier.

4.1. Rencontres et échanges

L'école accueille régulièrement des artistes en résidence et organise des rencontres avec :

- des compagnies professionnelles,
- des ancien·nes élèves,
- des responsables pédagogiques d'écoles supérieures.

Ces échanges permettent de comprendre concrètement la diversité des parcours artistiques.



4.2. Pratique du spectateur

Les étudiant·es assistent à des spectacles (cirque, danse, théâtre) dans les structures partenaires de la région. Ils apprennent à analyser une œuvre, à identifier ce qui les touche ou non, et à nourrir leur propre recherche.

4.3. Expérience de plateau

La participation à des présentations publiques, à des projets de l'école ou à des expériences de création permet de découvrir les contraintes réelles du plateau : lumière, espace, rythme, relation au public.

4.4. Stages et immersions

Selon les projets, des stages peuvent être réalisés dans des compagnies, des écoles ou des structures partenaires. Cela aide à définir plus précisément son orientation future.

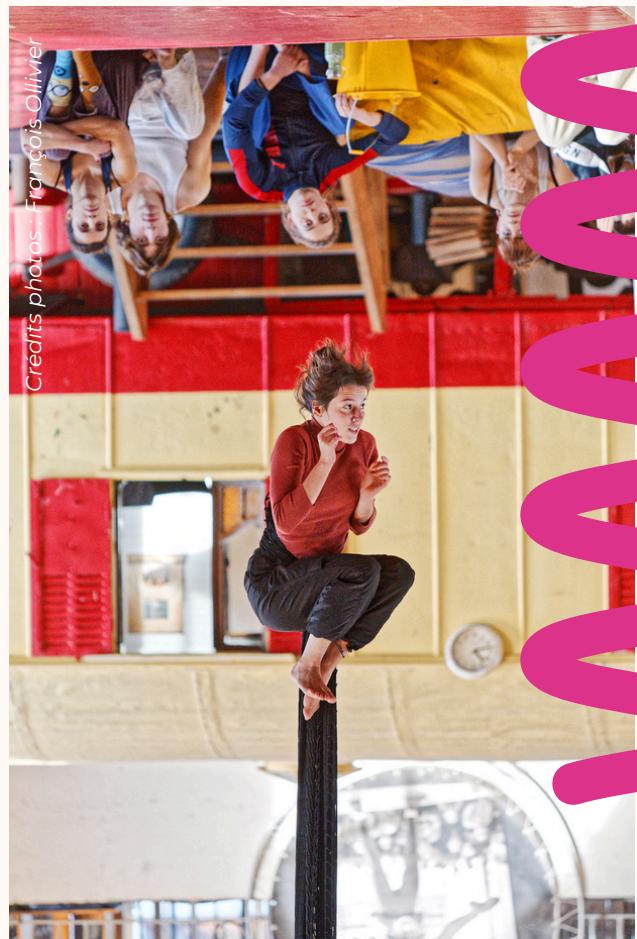
SUIVI INDIVIDUALISÉ

Chaque étudiant·e bénéficie d'un suivi régulier avec l'équipe pédagogique.

Ces entretiens permettent de :

- faire le point sur la progression,
- clarifier les objectifs,
- ajuster la charge de travail,
- identifier les écoles les plus pertinentes,
- préparer la transition vers l'enseignement supérieur.

Ce suivi constitue un élément essentiel de la CPES : il garantit que chaque parcours reste cohérent, réaliste et adapté aux ambitions de l'étudiant·e.



Credits photos: François Olivier

FINALITÉ DE LA CPES

La CPES n'est ni une formation professionnelle complète ni une école supérieure. C'est une **étape préparatoire**.

Elle a pour finalité d'offrir aux étudiant·es :

- un niveau technique solide,
- une spécialité lisible,
- une identité artistique en construction,
- une autonomie concrète d'entraînement,
- une compréhension du métier d'artiste aujourd'hui,
- un projet clair pour intégrer une école supérieure.

CONDITIONS D'ENTRÉE

7.1. Profil des candidates (prérequis minimum)

- avoir entre 16 et 22 ans ;
- envoyer un dossier complet pour permettre la pré-sélection ;
- pouvoir suivre tous les ateliers de sélection, montrer une vraie motivation et une curiosité pour l'art et pour le monde qui nous entoure ;
- savoir gérer seul·e son logement, son quotidien, ses démarches administratives, son alimentation et sa santé.

7.2. Frais

Sélection : frais du dossier de sélection / 65€

Formation : frais d'inscription et de scolarité / 500 € par année, à régler au mois de septembre de chaque année de formation.



7.3. Bourses CROUS

Les étudiant·es inscrit·es en CPES à l'ENCC peuvent, sous conditions de ressources, bénéficier d'une bourse sur critères sociaux attribuée par le CROUS. La demande se fait chaque année via le Dossier Social Étudiant (DSE). Pour les candidat·es étrangers, l'accès aux bourses dépend de leur statut administratif : seules les personnes remplissant les critères de résidence fixés par le CROUS peuvent y prétendre. Il est important d'anticiper, car les délais de traitement des documents d'identité, de résidence ou de visa peuvent retarder la reconnaissance du statut permettant de déposer un DSE complet. L'ENCC peut accompagner les étudiant·es dans ces démarches si nécessaire.

7.4. Nombre de places

La promotion 2026/2028 sera constituée d'un effectif compris entre 8 et 12 étudiant·es, afin de garantir des conditions pédagogiques optimales.

7.5. Langue de la formation

La langue d'enseignement est le **français**. Toutefois, plusieurs membres de l'équipe peuvent communiquer en **anglais, espagnol, portugais et italien**, si nécessaire.

7.6. Ressortissant·es étranger·ères

Les ressortissant·es étrangers·ères hors Union européenne doivent obligatoirement obtenir un titre de séjour “étudiant” pour suivre les deux années de formation à l'ENCC.

La procédure se déroule en deux étapes :

- **Étape 1 - avant l'arrivée en France :**

L'étudiant·e doit demander un visa long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) mention “étudiant” auprès du consulat de France de son pays de résidence. Ce visa est indispensable pour entrer en France et débuter la formation.

- **Étape 2 - après l'arrivée en France :**

Dans les trois mois suivant l'arrivée, le VLS-TS doit être validé en ligne auprès de l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration).

Cette validation conditionne la régularité du séjour pour toute l'année.

L'obtention et le maintien de ce statut relèvent de la responsabilité de l'étudiant·e ; l'ENCC peut accompagner les démarches si nécessaire.

ORGANISATION

8.1. Calendrier

La formation a lieu de début septembre 2026 à début juillet 2028.

Elle se déroule sur la base d'un minimum de 25 heures par semaine. Les cours quotidiens sont organisés selon un emploi du temps et peuvent avoir lieu du lundi au vendredi, de 8h à 20h.

Des stages ou des moments de recherche et de création pourront avoir lieu en plus pendant le weekend ou sur certains moments de vacances scolaires.

8.2. Locaux et équipements pour les cours

- la salle d'entraînement : plateau de 800 m² équipé
- la Circothèque : salle de cours et de ressources autour du spectacle vivant
- le chapiteau : piste et gradins 546 places équipés pour des spectacles professionnels

Les cours peuvent occasionnellement avoir lieu dans d'autres lieux partenaires.

8.3. Assiduité

Tous les cours sont obligatoires et toute absence devra être justifiée.

INFORMATIONS SUR LA SÉLECTION

Les épreuves de sélections 2026 se dérouleront en 2 phases :

- Pré sélections via analyse du dossier complet (dossier « administratif » et vidéos).
- Sélections finales en présentiel au sein de l'ENCC.

Pour toute question ou échange, qu'il soit d'ordre administratif ou « technique », une adresse unique est mise à votre disposition : contact@ecoledecirque.org. Veuillez préciser le sujet de votre demande dans l'objet du mail.

9.1. Date limite de dépôt des dossiers

Le dossier complet avec la preuve de virement de 65€ (voir coordonnées bancaires ci-dessous) doit être rempli **avant 23h59 le jeudi 7 mai 2026**.

- Coordonnées bancaires :

Ecole Nat. Cirque Châtellerault - IBAN : FR76 4255 9100 0008 0030 4198 423

BIC : CCOPFRPPXXX - Domiciliation : Crédit Coopératif de Poitiers

IMPORTANT : tout dossier transmis tardivement ou incomplet NE SERA PAS RETENU et les documents devront être au format pdf



9.2. Présélections sur dossier (dossier administratif + vidéo)

9.2.1. Le dossier « administratif » doit contenir :

- Formulaire de candidature ;
- Fiche médicale ;
- Fiche de renseignements ;
- CV ;
- Photo d'identité (fichier d'une taille inférieure à 1Mo et au format JPG/JPEG);
- Certificat médical d'aptitude physique à la pratique des arts du cirque datant de moins de 3 mois ;
- Preuve de virement de 65€.

9.2.2. Vidéos

Les quatre vidéos doivent être envoyées dans un seul fichier, comme décrit ci-dessous.

Vidéo 1. Spécialité de cirque

Présentez le travail technique que vous maîtrisez dans votre spécialité de cirque. La vidéo doit faire apparaître la qualité de votre technique, votre contrôle, votre précision gestuelle, ainsi que votre capacité à enchaîner différents éléments dans des conditions d'entraînement. La vidéo doit être filmée en plan-séquence (une seule prise, sans montages ni coupures).

Durée : 2 à 4 minutes.

Vidéo 2. Acrobaties / Acrodanse

Fournissez une compilation d'extraits présentant des enchaînements acrobatiques que vous exécutez de manière maîtrisée. La vidéo peut inclure des éléments d'acrodanse (mouvements acrobatiques intégrés au mouvement dansé — chutes contrôlées, passages au sol, rotations, renversements, variations d'appuis) et/ou des éléments d'acrobatie issus des disciplines gymniques (gymnastique artistique, gymnastique rythmique, trampoline) tels que roues, renversements, sauts, flips, saltos ou transitions dynamiques. La vidéo doit intégrer plusieurs compétences variées exécutées à votre meilleur niveau.

Durée : 2 à 4 minutes.

Vidéo 3. Danse / Mouvement

À partir du métathème « L'influence du vent », créez une composition dansée, mêlant des séquences écrites et des phases improvisées. Il s'agira d'explorer comment le vent agit sur le corps — par élan, résistance, fluidité, rupture ou vibration — et de traduire ces forces dans votre dynamique, vos appuis, vos directions et votre qualité de mouvement.

Durée : 2 à 4 minutes.

Vidéo 4. Jeu d'acteur

Présentez un court texte personnel et sincère, qui parle de vous (au moins 5 lignes). Dites-le une première fois naturellement, puis une deuxième fois avec colère, et une troisième fois dans la joie. Les candidat·es non francophones peuvent s'exprimer dans leur langue maternelle. La vidéo doit être filmée en plan-séquence (une seule prise, sans montages ni coupures), en intérieur ou en extérieur. Adressez-vous directement à la caméra.

Durée : 2 à 4 minutes.

9.3. Sélections finales en présentiel

Vous serez convoqué·e du jeudi 4 juin au samedi 6 juin 2026 de 8h à 18h environ.

Vous serez évalué·e sur des ateliers de :

- préparation physique
- acrobatie et trampoline
- équilibres et souplesse
- danse/mouvement
- jeu d'acteur
- spécialité de cirque
- entretien

9.3.1. Lieu des sélections en présentiel

École Nationale de Cirque

2 allée de la laïcité – La Manufacture

86100 Châtellerault